

Dossier de demande de subvention de fonctionnement 2026 Associations « Solidarité »

Le dossier de demande de subvention et l'accusé de réception doivent être renvoyés à l'adresse suivante <u>avant le vendredi 12 décembre 2025</u> :

M. le Maire de Maxéville Mairie de Maxéville 14 rue du 15 septembre 1944 – 54320 MAXEVILLE

Pièces à joindre au dossier :

- Le compte-rendu de la dernière assemblée générale contenant le rapport moral, le rapport d'activité et le rapport financier de l'année passée (de préférence 2025),
- Votre budget prévisionnel 2026 (ou compléter le modèle joint à ce dossier),
- Un relevé d'identité bancaire ou postal,
- Les statuts (si modifications),
- La liste des membres du Conseil d'Administration (nom-prénom-qualitéadresse et numéros de téléphone domicile et professionnel)
- Il est possible de joindre votre projet associatif.

Rappel:

Une subvention n'est pas automatiquement reconductible d'une année sur l'autre. Il est de la responsabilité de l'association d'engager en temps toutes les démarches nécessaires pour obtenir la subvention.

Une subvention est établie au regard de l'adéquation entre les objectifs de la politique sociale municipale et ceux que se fixe l'association.

Votre demande de subvention ne sera étudiée que si elle est dûment remplie et accompagnée de tous les documents demandés.

Madame Tatiana COSTA (03.83.32.30.00 ou tatiana.costa@mairie-maxeville.fr) reste à votre disposition pour vous aider à remplir ce dossier.



DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ANNEE 2026 ASSOCIATIONS SOLIDARITÉ

NOM D	L'ASSOCIATION:	
SIEGE	OCIAL:	
Téléph	ne: E. mail:	
	PRESIDENT :	
Nom ·	- NESIDENT .	
Adress		
Téléph	ne: Portable: E. mail:	
Mama i	TRESORIER :	
	ne : E. mail :	
•	I orabio i Er man i	
	SECRETAIRE :	
Nom:		
	1	
Téléph	ne : Portable : E. mail :	
NOMB	TA REBSONNE EN CHARCE DU DOSSIER :	
Télénh	LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER : ne :	
	ne : i ortable :	
Un accu	é de réception du dossier vous sera transmis par mail à ce contact et sera utilisé pour	toute
correspo	ndance relative à la demande	
NOMBI	F DIADUEDENTS .	
NONDI	E D'ADHERENTS :	
ΔFFII I	TION A UNE FEDERATION :	
<u> </u>	TION A ONE TEDERATION	
	Montant de la subvention sollicitée pour 2026	

Les informations personnelles que vous nous communiquez par renseignement de ce formulaire sont strictement confidentielles et transmises au personnel de la ville de Maxéville en charge du traitement de votre demande. Pour en savoir plus sur le traitement des données personnelles : http://maxeville.fr/index.php/contact/

COMPTE DE RESULTAT

EN EUROS

CHARGES	COMPTE DE RESULTAT		PREVISIONNEL	
	2024	2025	2026	
60 - ACHATS				
MATIERES PREMIERES				
ELECTRICITE, GAZ, EAU				
PRODUITS FOURNITURES,ENTRETIEN				
PETIT EQUIPEMENT				
FOURNITURES DE BUREAU				
FOURNITURES DE DUPLICATION				
61 - SERVICES EXTERIEURS				
LOCATIONS IMMOBILIERES				
LOCATIONS MOBILIERES				
CHARGES LOCATIVES				
ENTRETIEN & REPARATIONS				
PRIMES D'ASSURANCES				
DOCUMENTATION				
(A AUTOE CERVICE EVENIENCE				
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
PUBLICITE (annonces, catalogues)				
DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEPTIONS				
FRAIS POSTAUX (timbres)				
63 - IMPOTS ET TAXES				
PERSONNELS (salaires, etc)				
AUTRES IMPOTS & TAXES				
THE THE STATE OF T				
64 - CHARGES DE PERSONNEL				
SALAIRES, APPOINTEMENTS				
ASSEDIC, URSSAF, etc				
65 - CHARGES DES ACTIVITES				
ACTIVITES DE L'ASSOCIATION				
LICENCES & AFFILIATIONS				
SACEM, VIGNETTES, AUTRES				
ANIMATIONS & MANIFESTATIONS				
VALORISATION DU BENEVOLAT				
66 - CHARGES FINANCIERES				
INTERETS & AGIOS				
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES				
CHARGES SUR EXERCICE ANTERIEUR				
AUTRES CHARGES				
60 DOTATIONS AND AMODESSEMENTS				
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS				
AMORTISSEMENTS MATERIELS PROVISIONS PROJETS ASSOCIATIES				
PROVISIONS PROJETS ASSOCIATIFS				
TOTAL DES CHARGES				

EN EUROS

PRODUITS	COMPTE DE RESULTAT		PREVISIONNEL	
	2024	2025	2026	
70 - PRODUITS DES ACTIVITES				
COTISATIONS				
PRODUITS DES MANIFESTATIONS				
AUTRES PRODUITS				
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION				
ETAT				
DEPARTEMENTALE				
COMMUNALE				
JEUNESSE & SPORT				
AUTRES SUBVENTIONS				
75 - AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE				
LICENCES				
ADHESIONS				
76 - PRODUITS FINANCIERS				
INTERETS DES COMPTES FINANCIERS				
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS				
LIBERALITES, DONS				
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
PRODUITS SUR EXERCICE ANTERIEUR				
TOTAL DES PRODUITS	3			

Montant caisse à la date de dépôt
du dossier€
Montant compte courant et comptes
de dépôt à la date de dépôt du
dossier€

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2025 **ACTIONS PRÉVUES POUR L'ANNÉE 2026** □ Action 1 Descriptif: □ Action 2 Descriptif: □ Action 3 Descriptif: □ Action 4 Descriptif:

RENSEIGNEMENTS DIVERS

et pris pour principes de la
ORIER gnature)

RESSOURCES HUMAINES

► Ces tableaux nous permettent d'appréhender l'emploi associatif et l'engagement bénévole sur la Commune

PERSONNEL SALARIÉ			
FONCTIONS DE CES PERSONNES	Nbre d'heures / mois	Salaire brut mensuel	Diplômes (liés à la fonction)

BÉNÉVOLES		
FONCTIONS DE CES PERSONNES	Nbre d'heures / mois	

► Montant des cotisations :

Catégories ou Ages	Montant de la cotisation

SOUTIEN MATERIEL APPORTÉ PAR LA MAIRIE EN 2025

- ▶ Pour chaque association, qui en fait la demande, la mairie met à disposition gratuitement des locaux, salles de réunions, du matériel et fourniture ainsi qu'une aide technique.
- ► Conformément au décret n° 2006-887, relatif à la publication par voie électronique des subventions versées aux associations et aux fondations reconnues d'utilité publique, la mairie est tenue de publier la liste des subventions versées et l'ensemble des avantages en nature octroyés l'année précédente.
- ▶ Aussi, par soucis de transparence, et pour vous permettre d'évaluer au mieux vos besoins dans le cadre de votre demande de subvention, nous vous demandons de bien vouloir compléter les tableaux cidessous en y précisant la nature des prestations en nature qui vous ont été octroyées par la mairie :

TYPE DE PRESTATION	CARACTÉRISTIQUES (nature, quantité, fréquence)
Equipements : local associatif, véhicule, créneaux gymnase (volume horaire annuel)	
Matériel ou fournitures : matériels sportifs ou de manifestation, matériel audio-visuel, outil publicitaire ou de communication	
Travaux ou services effectués par la commune : travaux d'entretien, aménagement de terrain, personnel mairie mis à disposition, reprographie	

ANNEXE - INFORMATION

Associations bénéficiaires de subventions publiques – Contrat d'engagement républicain

Le décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021, publié au Journal Officiel du 1er janvier 2022, a mis en place le **Contrat d'Engagement Républicain.** Le décret et le contrat d'engagement sont disponibles en ligne sur le site www.legifrance.gouv.fr.

Ainsi, en exécution du décret, toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique doit désormais avoir signé un « contrat d'engagement républicain » par lequel elle s'engage à « respecter les principes de liberté, d'égalité de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République » ; et à « s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

L'association qui souscrit à ce contrat doit en informer ses membres par tout moyen (article 1^{er} du décret). Elle doit également veiller à ce que le contrat soit respecté par ses dirigeants, ses salariés, ses membres et ses bénévoles agissant en cette qualité (article 5 du décret), sous peine de voir sa responsabilité engagée

De même, tout manquement ou non-respect des engagements figurant dans ce contrat pourra donner lieu au retrait, en tout ou partie, d'une subvention accordée par l'autorité administrative concernée (article 5), le terme de subvention désignant à la fois les subventions en numéraire et les subventions en nature (mise à disposition à titre gracieux de locaux à titre permanent ou ponctuel, de matériel, etc.).